



Pierre Gagnier
Maire de l'arrondissement
d'Ahuntsic-Cartierville

*Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,*

*Conformément à l'article 144.7 de
la Charte de la Ville de Montréal, je
dépose le rapport sur la situation
financière de l'arrondissement
d'Ahuntsic-Cartierville.*

*Ce document résume les résultats
financiers de l'exercice 2013, les
indications préliminaires de l'exercice
en cours ainsi que les orientations
budgétaires pour 2015.*



Harout Chitilian
Conseiller de la ville,
district de Bordeaux-
Cartierville



Pierre Desrochers
Conseiller de la ville,
district de Saint-Sulpice



Lorraine Pagé
Conseillère de la ville,
district du Sault-au-Récollet



Émilie Thuillier
Conseillère de la ville,
district d'Ahuntsic

RAPPORT DU MAIRE

sur la situation financière de l'arrondissement d'Ahuntsic-cartierville

**Présenté lors de la séance ordinaire du conseil
d'arrondissement tenue le 8 septembre 2014**



Résultats financiers 2013

Budget de fonctionnement

**Le budget adopté en 2013 prévoyait
des dépenses globales de 62 410 700 \$.**

Cet exercice financier s'est terminé avec un déficit d'opération de 943 980 \$. Ce déficit a été principalement occasionné par les dépenses importantes encourues lors des opérations de déneigement. Les précipitations de neige ont en effet totalisé plus de 275 cm de neige en 2013 soit une accumulation totale qui dépasse de 40 % la prévision budgétaire initiale.

Afin de rembourser ce déficit, l'arrondissement a utilisé les fonds disponibles de sa réserve pour déneigement. Cette réserve a justement été créée pour faire face à ce type de dépassement de prévision.

À ce jour, l'arrondissement dispose de réserves totalisant près de 7 M\$ dont 3,5 M\$ sont réservés pour le déneigement. Grâce à ces différentes réserves, l'arrondissement bénéficie d'une marge de manœuvre lui permettant, d'une part, de faire face à des dépenses imprévues ou à des situations exceptionnelles et, d'autre part, de réaliser certains projets de développement.

Voici une série de mesures mises en place en 2013 pour améliorer l'offre de service des directions de l'arrondissement :

- Augmentation des ressources affectées aux opérations de micro-planage permettant d'améliorer l'état du réseau routier local;
- Prolongation de six semaines du programme accueil et entretien des parcs;
- Ajout d'une programmation d'activités d'été à la maison de la culture Ahuntsic-Cartierville;
- Aménagement de bacs surélevés dans des jardins communautaires.

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Plusieurs projets ont été réalisés dans le cadre du programme d'immobilisations. Voici un aperçu des principales réalisations qui représentent des investissements de l'ordre de 15,5 M\$ dont 9,2 M\$ payés par la Ville centre :

Améliorations dans les parcs : 2 millions de dollars

- Parc d'Auteuil : début des travaux de reconstruction du terrain de soccer synthétique entièrement financés par la Ville centre (0,7 M\$);
- Parc du Sault-au-Récollet : début des travaux de transformation de la pataugeoire en jeux d'eau;
- Parc Ahuntsic : réaménagement des terrains de palets;
- Divers parcs : réaménagement et acquisition d'équipements pour des aires de jeux.¹

Sécurisation des rues : 5,9 millions de dollars

- Travaux de pavage et de reconstruction de différents tronçons de rues et de trottoirs.² Plus de 4,9 M\$ ont été assumés par la Ville centre dans le cadre du programme de réfection du réseau routier local 2013.

Protection des installations : 5,5 millions de dollars

- Travaux de la mise aux normes de l'aréna Ahuntsic assumés, en partie, par la Ville centre (2,9 M\$);
- Relocalisation du Centre l'Acadie au 1405, boulevard Henri-Bourassa Ouest (Centre communautaire de Bordeaux-Cartierville);
- Réfection du système de chauffage – Édifice Albert Dumouchel qui abrite notamment la bibliothèque d'Ahuntsic et la maison de la culture Ahuntsic-Cartierville.

Remplacement de véhicules motorisés

- 2,1 M\$ pour le remplacement d'équipements ayant atteint leur durée de vie utile dont 0,7 M\$ provenant du programme de remplacement de matériel roulant de la Ville centre.

Les résultats financiers détaillés de l'arrondissement pour 2013 peuvent être consultés sur le site Internet de l'arrondissement (ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville) dans la section « Documents financiers » accessible à partir de la page d'accueil.

¹ Parcs : Raimbault, Saint-Alphonse, Lefebvre, Camille.

² Gouin Est, Fleury Ouest, Saint-Hubert, Basile-Routhier, Sauvé, Meilleur, de Poutrincourt, du Bocage, André-Grasset.

Résultats préliminaires 2014

Budget de fonctionnement

Les dépenses prévues au budget de fonctionnement 2014 totalisent 64 747 900 \$. La direction de l'arrondissement continue d'effectuer une gestion rigoureuse de ses dépenses afin d'atteindre l'équilibre budgétaire à la fin de l'exercice.

Programme triennal d'immobilisations

Les investissements inscrits au PTI pour 2014 sont évalués à près de 18,9 M\$ dont 4,8 M\$ sont assumés par la Ville centre.



Voici quelques projets qui ont déjà été ou qui seront réalisés cette année:

- Parc d'Auteuil : fin de l'aménagement d'un terrain de soccer synthétique (1,2 M\$ financés par la Ville centre);
- Parc Tolhurst : travaux d'aménagement;
- Parc du Sault-au-Récollet : fin des travaux de transformation de la pataugeoire en jeux d'eau;
- Parc De Mesy : construction d'un kiosque;
- Parc Saint-Alphonse : aménagement des jeux de palets;
- Parc Saint-Paul-de-la-Croix : remplacement des arrêts-balles;
- Parcs Raimbault et Jean-Martucci : réfection des sentiers;
- Parc Ahuntsic : aménagement d'une aire d'exercice pour chiens;
- Divers parcs : ajout et remplacement de mobilier urbain;
- Poursuite du programme de réfection routière incluant la reconstruction de trottoirs (3,6 M\$ financés par la Ville centre);
- Remplacement d'équipements motorisés utilisés pour les activités de voirie et d'entretien des parcs.



Orientations budgétaires 2015

Pour son prochain programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017, l'arrondissement disposera d'une enveloppe totale de 21 986 000 \$ soit une hausse de 16 % par rapport à l'enveloppe précédente. Cette enveloppe sera répartie comme suit :

➤ **2015 : 7 760 000 \$**

➤ **2016 : 7 113 000 \$**

➤ **2017 : 7 113 000 \$**

La présentation détaillée du PTI est disponible sur le site Internet de l'arrondissement.

En ce qui a trait au budget de fonctionnement de 2015, celui-ci sera de 65 221 600 \$. Ce budget a été établi en tenant compte des nouvelles orientations précisées par la Ville centre, entre autres, la mise en place de la réforme du financement des arrondissements ainsi que la centralisation de l'activité relative à la gestion des sites d'élimination de la neige.

Ce budget de fonctionnement sera présenté lors de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 7 octobre prochain.